Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 12 (1966)

Heft: 9

Nachruf: Marguerite-Anne de Blonay

Autor: Leuba, Edmond

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

+ Marguerite-Anne de BLONAY

Altière, le verbe haut, l'esprit viril et aventureux, M.-A. de Blonay, qu'un accident de voiture fatal devait arracher, vers la mi-juillet, à l'affection de ses parents, de ses amis, et au monde des arts, semblait transporter dans notre temps un personnage du XVII^e siècle, une de ces héroïnes intrépides de la Fronde dont elle avait hérité au plus haut point, assure-t-on, la vaillance et la beauté.

Elle avait choisi la sculpture comme mode d'expression et le monde pour théâtre de ses exploits. Entre sa période africaine et le dernier voyage qu'elle fit à Tahiti, elle avait pris racine à Paris et recevait avec une infinie bonne grâce, dans son atelier de la rue Viète. Ses « mardis » étaient très suivis et resteront

présents à la mémoire des fidèles.

A ce moment déjà, elle avait quitté la sculpture au profit de la peinture et la raison profonde était sans doute que, foncièrement autodidacte dans le monde de la couleur et n'en pressentant pas toutes les lois, elle y trouvait une liberté que ses connaissances approfondies en sculpture restreignaient. Entendons-nous bien: elle était sculpteur-née et se mouvait avec aisance, brio parfois, dans la forme; mais elle ne s'était pas totalement dégagée d'un certain académisme que masquait souvent l'exotisme du sujet. Comme Gauguin

après Pont-Aven, le changement est plus dans le dépaysement que dans l'évolution du style. En Afrique du Nord, en Guinée, au Cameroun, elle étudia soigneusement l'expression artistique et ethnique et y fit son butin: toute une série de statuettes fort bien venues, séduisantes et sensibles, témoignant d'un beau métier, mais ne s'écartant pas beaucoup d'un certain art dit colonial.

Elle obtint du reste le titre de correspondante étrangère de l'Académie des Sciences coloniales de Paris.

Dans la peinture, par contre, c'est l'explosion d'un tempérament fougueux et d'une extrême imagination; une sorte d'expressionnisme qui, dans les toiles les meilleures, n'est pas sans parenté avec les recherches du groupe du Blaue Ritter.

Donc, une sorte de double création: celle du sculpteur au métier sûr et aux réalisations abouties mais un peu en marge des problèmes actuels, et celle du peintre où d'instinct mais avec des réussites partielles,

l'artiste en a la prémonition.

Les artistes suisses de Paris avec lesquels M.-A. de Blonay exposa plusieurs fois à notre Ambassade se sentent atteints par sa disparition.

Edmond LEUBA.

AGEN

1er AOUT 1966 DU CERCLE SUISSE D'AGEN

250 à 300 compatriotes et amis de la Suisse ont fait 50 à 100 km le dimanche 31 juillet pour célébrer dignement notre fête nationale. M. Henri Regard à Barbaste nous a reçus très aimablement dans sa belle propriété. Cette année, M. le Pasteur Roman, dont nous déplorons le départ pour Strasbourg, a su par ses paroles très simples tirer la leçon de la comparaison entre l'alliance du peuple juif avec Dieu et l'alliance de 1291.

Après un pique-nique copieux, l'acte officiel nous a réunis une fois de plus. M. l'abbé Portmann, notre nouveau président, a exprimé sa joie de saluer M. le Sous-Préfet de Nérac, M. le Consul général Berthod et Madame et tous les compatriotes. Il a souligné l'importance de vote du peuple suisse du 16 octobre sur les Suisses à l'étranger. M. Berthod, dans son discours remarquable, nous a fait repenser les problèmes qui nous touchent de près. Puis, M. Berthod junior lut une illustration très

poétique de tous les cantons qui, à son appel, défilèrent un à un sous la forme de magnifiques écussons. Ces derniers servirent de toile de fond à la cérémonie suivante. En effet, pour la première fois dans nos annales, nous avons procédé à une promotion civique. Un nombre relativement restreint a répondu à l'appel (les vacances !). Un petit souvenir remis à tous ces jeunes et les hymnes nationaux ont clôturé l'évocation patriotique bien simple, mais très émouvante.

Des jeux, des palabres autour de la buvette firent passer les heures 'trop vite. A la nuit tombante, autour du feu nous chantâmes d'un seul cœur. Le bal traditionnel, pour avoir les jeunes parmi nous, termina notre belle fête.

AVIGNON

Ainsi que l'an dernier, l'Assemblée générale de la Société Helvetia d'Avignon et de la Région a eu lieu, au cours d'une rencontre familiale, à « Mont-Joyeux », la belle propriété mise

gracieusement à notre disposition par nos amis M^{m_0} et M. Stoll.

La grande terrasse est décorée des fanions de nos vingt-deux cantons et, au balcon, flotte le drapeau de notre Société. Le temps, menaçant la veille, s'est mis au beau; tout concourt à créer une ambiance joyeuse et amicale. De plus, nous avons parmi nous, pour rehausser cette journée, M. Mallet, Consul général à Marseille, que nous remercions de sa présence.

Après une collation généreuse, l'Assemblée générale a lieu et les rapports moraux et financiers montrent une situation encourageante. Ensuite M. le Consul général nous adresse quelques mots, nous montrant que la Mère Patrie n'oublie pas la Cinquième Suisse. Il attire notre attention sur l'importance du scrutin des 15-16 octobre prochain et la valeur, pour nous, de l'article 45bis de la Constitution. Puis à grands traits, il trace un tableau de la position de la Suisse dans le monde, nous aidant ainsi à comprendre l'attitude de nos autorités.

La partie officielle terminée, c'est l'amitié qui reprend ses droits: conversations, partie de